

Le 18 novembre 2022

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-4008-2017 (Étape D)**
*Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à
l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable /
Examen de Modifications aux Conditions de service et Tarif d'Énergir
au 1^{er} janvier 2023*

Chère consœur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 14 novembre 2022¹ portant sur la planification de l'audience du 23 novembre 2022 dans le cadre du dossier en objet et vise à fournir à la Régie les informations demandées.

Le GRAME souhaite participer à l'audience du 23 novembre 2022 mais il n'entend pas présenter de preuve testimoniale. Il demande à la Régie de réserver une période de cinq (5) minutes pour le contre-interrogatoire du témoin d'Énergir, ainsi qu'une période de cinq (5) à dix (10) minutes pour sa plaidoirie.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Philip Thibodeau pour Énergir

¹ A-0429